

Image not found or type unknown



Ma fille a vide presque toute la maison copropriétaires en indiv

Par **michelle45**, le **19/12/2010** à **17:47**

Bonjour,
Dans une maison que nous possédons en indivision, ma fille a vidé l'essentiel
de ce que contenait la maison, pendant mon absence. J'ai sauvé les restes
en les mettant dans un garde-meubles.
Aurait-il droit à une partie de des restes quand la maison sera
vendue ?
La maison ayant été saccagée, il y a eu un constat d'huissier. Le jour du
constat, il était présent avec une autre personne. L'huissier a pris en photo
cette camionnette. Je pensais qu'elle venait prendre ce qui lui appartenait....
merci

Par **mimi493**, le **20/12/2010** à **00:45**

Est-ce qu'il y a eu inventaire ?
D'où vient l'indivision ?